

Détecteur d'occupation sans fil au protocole

N° de cat. ZC015-BIW

Valeurs nominales : 12-24 V c.c., 2,4 GHz

LEVITON[®]

AVERTISSEMENTS

- **POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU DE DÉCÈS COUPER LE COURANT AU FUSIBLE OU AU DISJONCTEUR ET S'ASSURER QUE LE CIRCUIT EST HORS TENSION AVANT DE PROCÉDER À L'INSTALLATION!**
- **POUR ÉVITER LES BLESSURES GRAVES OU MORTELLES, NE PAS RECHARGER, DÉMONTÉ OU INCINÉRER LA PILE, ET NE PAS LA CHAUFFER À PLUS DE 212 °F (100 °C).**
- Pour remplacer la pile, il faut opter pour un modèle au lithium de 3,6 V non rechargeable et approuvé (Jauch ER14505J-S, EVE ER14505V, ou SAFT LS14500). L'utilisation de toute autre pile pourrait présenter un risque d'incendie ou d'explosion.

MISES EN GARDE

- Il faut éliminer rapidement les piles usées. On ne doit PAS les jeter avec les ordures ménagères normales. Prière de communiquer avec les autorités locales en matière de collecte ou de recyclage des déchets pour savoir comment procéder.
- Les produits décrits aux présentes sont pour l'intérieur seulement.
- Les produits décrits aux présentes doivent être installés et utilisés conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien.

DI-000-ZC015-52B

DIRECTIVES

FRANÇAIS

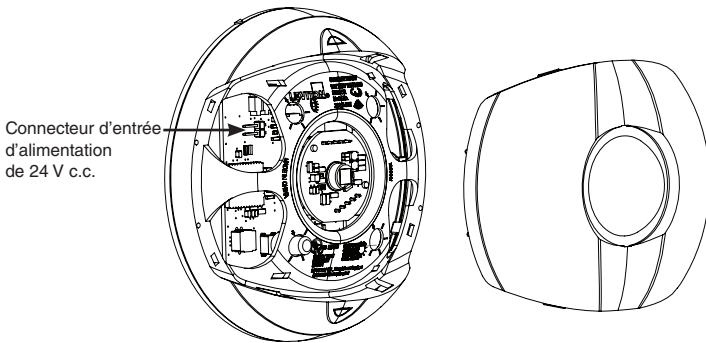
Description des produits

Ce détecteur d'occupation est un dispositif de communication sans fil de 2,4 GHz qui transmet des signaux à un clavier ou un contrôleur de pièce de Leviton. Ces signaux sont transmis lors de changements d'état d'occupation ou de luminosité de l'aire contrôlée. On peut paramétrer les délais et comportements des capteurs au niveau du clavier ou du contrôleur utilisé. Ce clavier ou ce contrôleur achemine ensuite les messages appropriés aux dispositifs qui commandent les charges.

Le détecteur peut être alimenté par une pile (en en observant la polarité) ou par un bloc de 24 V c.c., comme le modèle OPP20. Se reporter à l'image ci-dessous.

Utilisation : gestion énergétique d'équipement

Degré de pollution : 2



Dispositifs compatibles

- Claviers sans fil GreenMAX^{MD} DRC
- Contrôleurs de pièce Zigbee 3.0

REMARQUES

- Les produits décrits aux présentes requièrent un clavier sans fil GreenMAX DRC ou un contrôleur de pièce Zigbee 3.0 pour la programmation des dispositifs associés et la communication avec ces derniers.
- Il faut programmer le détecteur avant de le fixer.

Démarrage rapide : association et vérification.

1. Retirer la languette de la pile (Battery Pull Tab, en dessous) pour activer le dispositif.
2. Pour programmer le détecteur, il faut le placer dans un rayon de 16 pi (5 m) du récepteur visé.
3. Associer le détecteur.

Enfoncer le bouton pendant 15 secondes, jusqu'à ce que le témoin clignote en blanc trois fois; relâcher le bouton tout de suite.

Le dispositif se réinitialise et le témoin clignote en vert environ ne fois par seconde pour une minute pour indiquer que le processus d'association est entamé.

3a. Pour associer un détecteur via son code QR et une application mobile :

- Utiliser la caméra d'un appareil mobile pour lire le code QR.
- Continuer et enregistrer l'association dans le contrôleur ou le clavier via l'appli.
- Se servir ensuite de l'option d'actualisation de l'appli pour confirmer l'association du détecteur.

3b. Pour associer un détecteur à un réseau :

Amorcer le processus d'association Zigbee au niveau du contrôleur du réseau.

4. Pour rechercher et lier un détecteur associé (étape à suivre en présence de contrôleurs autres que ceux de Leviton, qui doivent découvrir les capacités du détecteur) :

- Enfoncer le bouton pendant dix secondes, jusqu'à ce que le témoin clignote en blanc deux fois; relâcher le bouton tout de suite.
- Le témoin clignote en vert environ une fois par seconde alors que le détecteur s'identifie (ce qui peut durer jusqu'à trois minutes).
- Amorcer le mode de recherche et de liaison (Find and Bind) : le contrôleur s'associe alors au détecteur qui s'identifie.

Processus de vérification et d'association

Enfoncer le bouton pendant environ cinq secondes.

REMARQUES:

- Si le détecteur a été associé à un réseau, le témoin clignotera en vert une fois.
- Si l'association au réseau n'est pas terminée, le témoin clignotera en vert deux fois.
- S'il n'y a aucune connexion au réseau, le témoin clignotera en bleu une fois.

Fonctionnement du témoin

Les détecteurs se servent d'un témoin coloré pour indiquer les états d'occupation et de programmation, conformément au tableau ci-dessous.

Action sur le bouton	Couleur du témoin	Clignotement	État du détecteur
Aucune action	Vert	Rapide	Cherche un réseau (pendant jusqu'à 60 s); association en cours.
Enfoncé pendant moins de 5 s	Vert	1	Est associé à un réseau Zigbee actif.
		2	Est associé à un réseau Zigbee actif, mais pas encore complètement mis en service.
	3	Est associé à un réseau Zigbee, mais aucune communication de ce réseau.	
Aucune action	Bleu	1	N'est pas associé à un réseau Zigbee.
		2	Est alimenté par une pile.
Enfoncé pendant 5 à 9 s	Blanc	1	Est alimenté par une source de 24 V c.c.
		2	Demeure actif pendant 60 s avant de revenir en mode d'économie d'énergie.
Enfoncé pendant 10 à 14 s	Blanc	2	Quitte le réseau s'il y est connecté et se met en mode d'identification : devient la cible d'une association « Find and Bind » pendant trois minutes.
Enfoncé pendant 15 à 19 s	Blanc	3	Quitte le réseau s'il y est connecté et amorce une réinitialisation. Cherche un réseau auquel s'associer pendant une minute.
Enfoncé pendant plus de 20 s	S. O.	S. O.	S. O.
Aucune action	Rouge	1	Détecte des mouvements.
		2	Requiert le remplacement de sa pile.

Vérification du fonctionnement

1. Après l'avoir associé à un réseau, configurer le détecteur pour qu'il commande les charges voulues.
2. Confirmer la capacité de détection du dispositif (témoin clignotant en rouge), puis le couvrir pour l'empêcher de capter d'autres mouvements. S'assurer que le délai d'éteinte est bon et que les charges se mettent hors tension.
3. Découvrir le détecteur pour vérifier si la mise sous tension automatique fonctionne.

Vérification de la sensibilité et du champ de vision

- Effectuer un test de passage dans le champ de vision du détecteur pour confirmer que le témoin clignote en rouge, indiquant que des mouvements sont captés.
- Se servir de l'appli pour régler la sensibilité du détecteur au besoin, ou pour étendre ou raccourcir le champ de vision.

Réglage de la photocellule : se servir de l'appli pour paramétrer l'exploitation de la lumière ambiante.

Installation

Ne pas installer le détecteur avant de l'avoir programmé pour communiquer avec le clavier ou le contrôleur de pièce. Matériel requis :

- Tige de dalle de plafond, écrou et rondelle (compris)
- Ruban en mousse à deux faces adhésives (compris)
- Vis (comprises) et ancrages muraux (non compris)

Réinitialisation

Enfoncer le bouton pendant 15 secondes, jusqu'à ce que le témoin clignote en blanc trois fois; relâcher le bouton tout de suite.

REMARQUES

- Une fois le dispositif réinitialisé, le témoin clignotera en vert une fois par seconde pour indiquer qu'il cherche à joindre le réseau.
- Si on appuie sur le bouton vert pendant plus de 20 secondes, le témoin s'éteint et aucune fonction n'est effectuée.

WEB VERSION

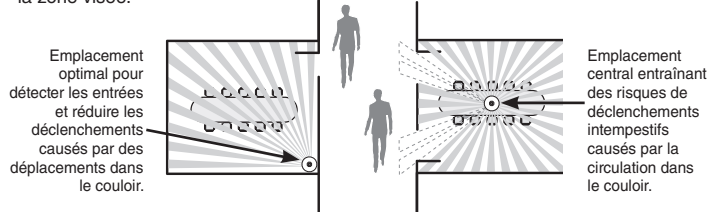
Choix de l'emplacement

Choisir l'emplacement du détecteur et sa méthode de fixation :

- tige de dalle;
- vis;
- ruban adhésif.

REMARQUES

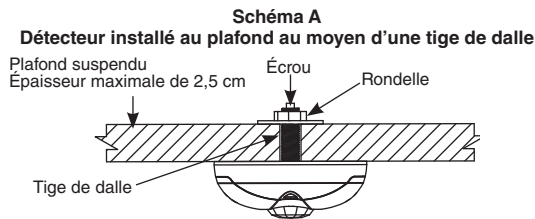
- Le choix de l'emplacement est déterminant pour le bon fonctionnement du détecteur.
- En choisissant un bon endroit, on améliore les réactions de mise sous tension automatique, tout en réduisant les risques de déclenchements intempestifs causés par des mouvements externes (d'un couloir, par exemple).
- Le détecteur ne doit pas être installé dans un rayon de 2 m de bouches d'aération, de machines en mouvement ou de sources de chaleur.
- Si on l'utilise pour exploiter la lumière ambiante, le détecteur doit être installé dans la zone visée.



Fixation sur dalle de plafond

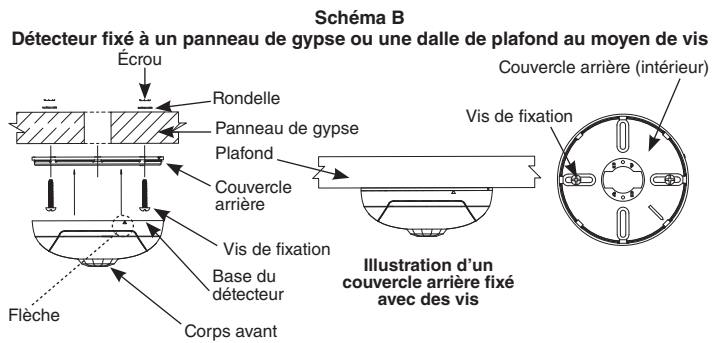
1. Visser la tige fournie dans le couvercle arrière du détecteur. Se reporter au schéma A.
2. Enfoncer la tige dans la dalle voulue et utiliser la rondelle et l'écrou fournis sur dessus pour assujettir le tout.

REMARQUE : le couvercle arrière et le corps avant du détecteur sont clavetés et fléchés de façon à pouvoir aisément se séparer ou se verrouiller en place. Pour assujettir les deux pièces, insérer le couvercle dans le corps et tourner jusqu'à ce que les flèches ne soient plus alignées. Pour les séparer, tourner le détecteur jusqu'à ce que les flèches s'alignent, puis tirer.



Fixation en saillie au moyen de vis

1. Retirer le couvercle arrière du détecteur. Aligner les flèches se trouvant sur le bord du couvercle et du corps avant en tournant, puis séparer les deux pièces. Se reporter au schéma B.
2. Se servir des vis, écrous et rondelles fournis, ou encore des vis comprises avec les ancrages muraux du commerce, pour fixer le couvercle arrière au plafond. Percer des trous d'amorce au besoin.
3. Raccrocher le corps au couvercle en l'insérant sur ce dernier et en tournant jusqu'à ce que les flèches ne soient plus alignées.

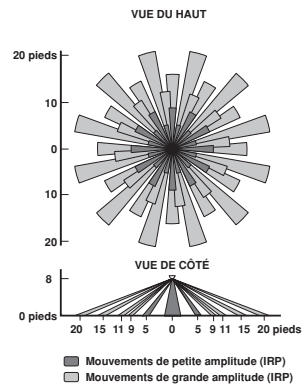


Fixation en saillie au moyen de ruban

1. Retirer la pellicule d'une face du ruban et appliquer ce dernier sur la base du détecteur.
2. Retirer la pellicule de l'autre face et appuyer le détecteur contre la surface visée pendant quelques secondes.

REMARQUE : le couvercle arrière et le corps avant du détecteur sont clavetés et fléchés de façon à pouvoir aisément se séparer ou se verrouiller en place. Pour assujettir les deux pièces, insérer le couvercle dans le corps et tourner jusqu'à ce que les flèches ne soient plus alignées. Pour les séparer, tourner le détecteur jusqu'à ce que les flèches s'alignent, puis tirer.

Champ de vision (IRP)



Quoi faire si...

Les charges ne se mettent pas sous tension.

- S'assurer que le témoin clignote en rouge toutes les 15 s si la pièce est occupée. Dans le cas contraire, éloigner le dispositif de sources de parasites, comme les ordinateurs personnels, les ballasts électroniques et la machinerie.
- Se servir de l'appli pour communiquer avec le clavier ou le contrôleur de pièce et vérifier que le dispositif est en mode de détection de l'occupation. Enfoncer le bouton du dispositif pendant cinq à neuf secondes, jusqu'à ce que le témoin clignote en blanc une fois. Sélectionner l'icône d'identification (loupe) pour que le témoin se mette à clignoter en vert à plusieurs reprises. Si cela est impossible, confirmer que tous les dispositifs du réseau se trouvent dans la portée des signaux RF.
- S'assurer que les dispositifs de commande sont placés de manière optimale pour les communications à radiofréquences.
- Retirer le dispositif du réseau et l'associer de nouveau.
- Réinitialiser le dispositif.
- Vérifier si le détecteur est en train d'exploiter lumière ambiante (garder les luminaires éteints).

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AUX EXIGENCES DE LA FCC

Les produits décrits aux présentes ont fait l'objet de tests et ont été jugés conformes aux normes en matière de dispositifs numériques de classe B, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable en milieu résidentiel. Les produits génèrent, utilisent et peuvent irradier de l'énergie haute fréquence; s'ils ne sont pas installés et utilisés conformément aux directives, ils peuvent engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. Il est cependant impossible de garantir l'absence de telles perturbations dans une installation donnée. Si les produits sont une source de parasites au niveau des récepteurs radio ou des téléviseurs, ce qu'on peut déterminer en les mettant sous et hors tension, on recommande à l'utilisateur de rectifier la situation en adoptant une ou plusieurs des mesures suivantes :

- réorienter ou déplacer l'antenne réceptrice;
- augmenter la distance entre les produits et les récepteurs;
- brancher les produits dans une prise sur un circuit autre que celui où sont branchés les récepteurs.
- consulter le détaillant ou un technicien expérimenté en matière de radios ou de téléviseurs.

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ DU FABRICANT AUX EXIGENCES DE LA FCC

Les produits décrits aux présentes sont conformes aux exigences de la partie 15 des règlements de la FCC. Ils peuvent être utilisés à condition qu'ils (1) ne causent aucun brouillage préjudiciable et (2) ne soient pas affectés par les interférences reçues d'autres dispositifs susceptibles notamment d'en perturber le fonctionnement. Toute modification apportée sans l'autorisation expresse de Leviton Manufacturing Co. pourrait avoir pour effet d'annuler les droits d'utilisation des produits décrits aux présentes. Leviton Manufacturing Co., Inc. 201 North Service Road, Melville, NY 11747, www.leviton.com.

EXPOSITION AUX RADIOFRÉQUENCES

Tafin de se conformer aux exigences de la FCC et de respecter les seuils d'exposition aux radiofréquences prescrits par l'ISDE, les produits décrits aux présentes devraient être installés de façon à toujours être à une distance d'au moins 20 cm de toute personne.

AVIS RELATIF AUX MARQUES

L'utilisation ici de marques de commerce ou de service, d'appellations commerciales ou encore de noms de produits d'entreprises tierces n'est qu'à titre informatif; leur intégration aux présentes ne saurait être interprétée comme un témoignage d'affiliation, de parrainage ou d'appui envers leurs propriétaires respectifs.

GARANTIE LIMITÉE DE 2 ANS ET EXCLUSIONS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 2 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 2 ans, à la Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 2 ans. Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie. Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.